



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1997/83  
20 juin 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Session de fond de 1997  
Genève, 30 juin-25 juillet 1997  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORTS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

Lettre datée du 6 juin 1997, adressée au Président du Conseil  
économique et social par le Président du Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des  
Nations Unies pour la population

J'ai l'honneur, en ma qualité de Président du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population de me référer à la décision 97/14 que le Conseil a récemment adoptée à sa session annuelle de 1997 (voir DP/1997/22).

Dans sa décision 97/14, le Conseil d'administration a pris note avec satisfaction de la proposition du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population tendant à procéder à un examen et à une évaluation de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Le Conseil d'administration m'a invité, en ma qualité de Président, à soumettre à l'Assemblée générale, à sa cinquante-deuxième session, par l'entremise du Conseil économique et social, à sa prochaine session, la proposition tendant à procéder à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence afin que l'Assemblée l'examine et prenne une décision sur les modalités à suivre.

Par la présente lettre, je sollicite votre concours pour m'aider à donner suite à cette demande. Je souhaiterais donc que le Conseil économique et social examine cette question lors de sa prochaine session au titre du point 7 de l'ordre du jour intitulé "Rapports, conclusions et recommandations des organes subsidiaires".

Il faut espérer que le Conseil pourra recommander que l'Assemblée examine cette question à sa cinquante-deuxième session, peut-être dans le cadre du

---

\* E/1997/100.

point 9 c) intitulé "Population et développement" qui a été inscrit à l'ordre du jour de la cinquante-deuxième session conformément au paragraphe 17 de la résolution 51/176 de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'administration  
du PNUD/FNUAP

(Signé) Hans LUNDBORG

-----